

Registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de ROUJAN

Séance du 29 mars 2023 12 - 20 23

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf mars à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean BLANQUEFORT, Maire de Roujan.

Présents : ARMENGOL André, BLANQUEFORT Jean, DUHAYER-GARBOT Yvette, FOSSAERT Josiane, GARCIA Rémy, GINIEIS Alain, JOURDAN Guylaine, JOURDAN Jean-Pierre, MAURY Jean-François, NICOLAS Gérard, REBUFFAT-BOUCHERY Dominique, SAEZ José, SANCHEZ Séverine, SANCHEZ Valérie, SCHMITT Nathalie, SEGUIER Virginie, VERLET Lyria, VIGUIER Thierry,

Absent : RASSIER Jean-Marie.

Secrétaire de séance : DUHAYER-GARBOT Yvette.

Objet : Compte de gestion 2022 - aire de lavage

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion de l'exercice 2022.

| | Fonctionnement | | Investissement | |
|--------------------------|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|
| | Dépenses ou déficit | Recettes ou excédent | Dépenses ou déficit | Recettes ou excédent |
| Opérations de l'exercice | 3 321.53 € | 3 308.00 € | - € | - € |
| Résultat de clôture | 13.53 € | | | |

Il demande au Conseil d'en délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de son Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** le compte de gestion de l'exercice 2022 pour le budget aire de lavage présenté par Monsieur le Maire.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

LE MAIRE,

